

Circulaire DREES/BPS n°2009-289 du 17 septembre 2009 relative à l'enquête sur les établissements de formation aux diplômes de la santé

17/09/2009

Cette circulaire précise le déroulement de l'enquête annuelle auprès des centres de formation aux professions de la santé - Cette enquête, dont l'objectif est de connaître l'évolution des formations aux professions de la santé, est effectuée annuellement à la demande de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et du ministère de l'éducation nationale.

Date d'application : immédiate.

Résumé : cette circulaire précise le déroulement de l'enquête annuelle auprès des centres de formation aux professions de la santé - année civile 2009.

Mots clés : enquête - établissements de formation - formations de la santé - inscrits - diplômes.

Textes de référence : néant.

Textes abrogés ou modifiés : néant.

Annexe : annexe technique.

[Vous pouvez consulter cette circulaire, en version PDF](#)